

# La dégradation du marché du travail ralentit en 2010

**En 2010, le marché du travail continue de se dégrader mais à un rythme moins soutenu qu'en 2009. Les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus et ceux inscrits depuis plus d'un an sont les plus concernés. Le nombre de sorties de Pôle emploi a fortement progressé mais n'a pas permis d'endiguer la hausse du chômage. La dégradation est en outre plus importante en Corse qu'au niveau national.**

A la fin décembre 2010, en données brutes, 16 760 demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) sont inscrits à Pôle emploi. Avec 1 240 demandeurs d'emplois supplémentaires, leur nombre est en hausse de 8 % sur un an, soit une augmentation plus faible qu'en 2009 (+ 21 %). Impacté par la crise et l'essoufflement de créations d'emplois associé au 2<sup>e</sup> semestre 2009 (soit un an plus tard que dans les autres régions françaises), le marché du travail régional s'est, en 2010, davantage dégradé qu'au niveau national. Ainsi, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et sans emploi (catégorie A) progresse de 9 % en région contre 2,5 % sur un an au niveau France métropolitaine.

## La demande d'emploi en forte hausse pour les seniors

Tous les publics sont concernés par cette hausse de la demande d'emploi au premier rang desquels les seniors, en progression de 14,5 % sur un an (catégories A, B, C). Toutefois, cette augmentation reste inférieure à la moyenne nationale : + 16 % par rapport à décembre 2009. La situation se détériore également pour les jeunes mais plus modérément que pour les demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans (respectivement + 5 % et + 7 % sur un an). Les hommes sont davantage impactés que les femmes mais les rythmes de progression sont très proches, alors qu'en 2009 la hausse était deux fois plus rapide pour les hommes que pour les femmes.

## Nette détérioration pour les demandeurs d'emploi de longue durée

Les demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi sont les plus touchés : leur nombre progresse de 31 % par rapport à 2009 contre seulement 3 % pour ceux inscrits depuis moins d'un an. Cette hausse est nettement plus importante qu'au niveau national (+ 20 % sur un an). La Corse est néanmoins la

région où la part des demandeurs d'emploi de longue durée est la plus faible (21 % en région contre 37 % en moyenne nationale).

La situation se dégrade aussi pour les demandeurs d'emploi de nationalité étrangère (+ 14 %) mais leur rythme de progression est deux fois moins important qu'en 2009. Sur de plus petits effectifs, les travailleurs handicapés à la recherche d'un emploi sont également impactés : en 2010, ils sont 930 à rechercher un emploi en catégories A, B, C, contre 860 l'année précédente, soit 70 personnes supplémentaires.

La dégradation du marché du travail touche tous les secteurs d'activité, mais ce sont les demandeurs d'emploi qui exerçaient auparavant une activité dans la construction qui enregistrent la plus forte croissance (+ 14 % sur un an). Cependant, proportionnellement, sept demandeurs d'emploi sur dix relèvent du secteur tertiaire.

## Progression des entrées et des sorties à Pôle emploi

De janvier en décembre 2010, 28 990 demandes d'emploi ont été enregistrées par Pôle emploi, soit 250 inscriptions de plus qu'en 2009 (+ 1 %). Parallèlement, le nombre de sorties augmente également mais de façon beaucoup plus marquée : 2 185 sorties de plus que l'année précédente, soit + 8 % sur un an. Bien qu'en 2010 le nombre de sorties soit supérieur à celui des entrées, cela ne suffit pas à compenser la forte hausse des entrées enregistrées en 2009 : 3 650 inscriptions de plus qu'en 2008 (+ 15 %).

Par ailleurs, le nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi croît de 5 %, soit 670 offres de plus qu'en 2009. Cette augmentation résulte majoritairement du développement des offres pour un emploi temporaire (c'est-à-dire pour des contrats allant d'un à six mois) : + 575 offres temporaires par rapport à l'année précédente. En 2010, plus d'une offre collectée sur deux concerne ce type d'emploi.

**Céline INZAÏNA**  
Directrice de Corse

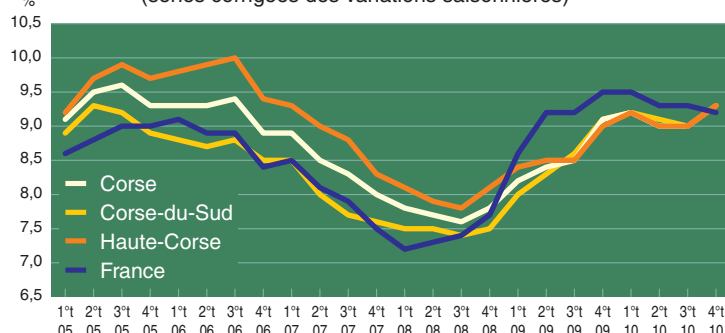
## Le chômage rejoint la moyenne nationale fin 2010

En Corse, le taux de chômage progresse légèrement en 2010, tandis qu'il diminue faiblement en France métropolitaine. Dans la région, il s'établit à 9,3 % à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2010, soit 0,2 point de plus sur un an. La hausse du chômage a été surtout effective au 4<sup>e</sup> trimestre. En fin d'année, le taux de chômage en Corse rejoint ainsi la moyenne nationale, alors qu'il se situait en deçà depuis début 2009. Les taux de chômage départementaux demeurent voisins.

Au niveau des sept zones d'emploi insulaires, le taux de chômage reste le plus élevé à Calvi-L'Île-Rousse, Porto-Vecchio et Ghisonaccia-Aléria (respectivement 11,3 %, 10,7 % et 9,8 %), et ce malgré une faible hausse (+ 0,1 point sur un an). A Sartène-Propriano, il atteint 9,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2010, soit + 0,6 point sur un an. C'est dans cette zone qu'il croît le plus. Enfin, les zones de Bastia, Ajaccio et surtout Corte connaissent un chômage inférieur à la moyenne régionale (taux respectifs de 9,1 %, 8,9 % et 6,8 %).

### Evolution trimestrielle du taux de chômage localisé

(séries corrigées des variations saisonnières)



Source : Insee.

## Le marché du travail se dégrade davantage en Corse qu'au niveau national

Répartition des demandeurs d'emploi en fin de mois (données brutes)

|                                       | Corse         |               | Evolution     |            |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|------------|
|                                       | décembre 2010 | décembre 2009 | 2010/2009 (%) |            |
|                                       |               |               | Corse         | France     |
| <b>DEFM de catégorie A</b>            | <b>14 734</b> | <b>13 504</b> | <b>9,1</b>    | <b>2,5</b> |
| <b>DEFM de catégories A, B, C</b>     | <b>16 764</b> | <b>15 518</b> | <b>8,0</b>    | <b>4,9</b> |
| dont : hommes                         | 7 494         | 6 891         | 8,8           | 3,9        |
| femmes                                | 9 270         | 8 627         | 7,5           | 6,0        |
| jeunes moins de 25 ans                | 3 062         | 2 902         | 5,5           | -2,5       |
| chômeurs 50 ans et plus               | 2 827         | 2 468         | 14,5          | 15,8       |
| chômeurs de plus d'un an d'ancienneté | 3 507         | 2 674         | 31,2          | 19,6       |

Source : Direccte de Corse.

## La construction fortement impactée

A partir du second semestre 2009, l'économie corse, qui avait jusqu'alors résisté à la crise internationale, en a durement ressenti les effets. La quasi-totalité des secteurs d'activité ont été touchés par le ralentissement économique. En particulier, la construction, principal moteur régional de la création d'emploi, a brutalement fléchi après une décennie de forte progression (+ 5 % de hausse en moyenne annuelle). Pour la première fois depuis quinze ans, le secteur n'a pas créé d'emplois. En 2010, l'emploi salarié progresse légèrement de 1,1 % sur un an. Dans ce contexte, la dégradation du marché du travail a davantage impacté la construction que les autres secteurs d'activité. Fin 2010, les demandeurs d'emploi qui exerçaient auparavant une activité dans ce secteur ont augmenté de 14 % sur un an et de 62 % sur deux ans.

## Les politiques d'emploi en Corse en 2010

- Les dispositifs en alternance ont accueilli 1 383 jeunes (0,4 % par rapport à l'année précédente), dont 1 236 en apprentissage, soit 9 jeunes sur 10.
- Par ailleurs, 718 sont présents dans le dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) et 231 jeunes ont bénéficié d'un stage dans le cadre du programme de formation de la Collectivité Territoriale de Corse entre janvier et novembre 2010 (- 14,8 % sur un an).
- Le contrat de professionnalisation, dispositif en alternance, s'adresse aussi aux demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus : en 2010, 121 en ont bénéficié.
- Les politiques d'emploi concernent également les chômeurs de longue durée ou en difficulté. Ils sont 2 693 à avoir bénéficié d'une mesure d'insertion : 700 personnes via un contrat unique d'insertion du secteur marchand (CUI-CIE) et 1 993 via un contrat du secteur non marchand (CUI-CAE).
- Les principales aides à la création d'emploi et d'entreprises ont induit 73 exonérations en zones rurales.
- L'insertion par l'activité économique des personnes en difficultés a concerné, en moyenne mensuelle, 1 710 (contre 1 564 en 2009) emplois familiaux dans les associations de services à la personne, essentiellement sous un régime prestataire.
- Fin décembre 2010, 12 012 demandeurs d'emploi de catégories A, B, C ont été indemnisés dans la région (+ 7,2 % sur un an), soit 7 demandeurs d'emploi sur dix.

## Définitions

### Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des ASSEDIC.

Depuis 2009, la nomenclature des DEFM a été modifiée :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

**Taux de chômage** : nombre de chômeurs (au sens du BIT) rapporté à la population active totale.

Les séries ont été entièrement révisées en 2008, suite aux changements méthodologiques intervenus au niveau national. Le terme « taux de chômage au sens du BIT » est remplacé pour les taux régionaux, départementaux et par zone d'emploi par « taux de chômage localisé ». Il s'agit de taux en moyenne sur le trimestre, et non en fin de trimestre comme auparavant.

**BIT** : Bureau International du Travail.

**Chômeurs au sens du BIT** : personnes de 15 ans ou plus sans emploi, disponibles pour travailler, à la recherche d'un emploi et ayant fait des démarches effectives pour en trouver un.

**Population active totale** : emploi total (salariés et non salariés), militaires du contingent et chômeurs au sens du BIT.